

3 Administration générale

3.1 Demande d'autorisation d'exploiter - Croi Thai - "Chez Pana"

Décision

Le Conseil communal décide d'autoriser l'exploitation de Croi Thai - "Chez Pana", à M. Jean-Daniel Kohler, sous réserve d'opposition à la mise à l'enquête publique.

3.4 Commissions communales de l'Exécutif

Le Conseil communal décide de nommer les commissions :

- Intégration
- Agricole
- Culturelle
- Feu
- Environnement-énergie
- Scolaire primaire
- Follatères

4 Bâtiments / Bourgeoisie / Culture & Sport

4.1 Bâtiments communaux

4.1.2 Remplacement des abris joueurs du terrain de foot naturel à Charnot - Adjudication

Décision

Le Conseil communal décide d'adjuger la fourniture de matériel sportif (abris joueurs du terrain naturel de Charnot) à l'entreprise Realsport SA.

6 Urbanisme (Constructions - PAZ - Mobilité douce)

6.1 Constructions

6.1.1 Autorisations communales avec préavis du SeCC

6.1.1.12024-124 / 2024-11188 eC ASE SA Boulnoix Eric

Description

Construction d'une villa avec PAC air-eau intérieure

La Louye
Folio n° 22, parcelle n° 6523
Zone faible densité

6.1.1.22024-217 / 2024-11940 eC Michellod Christine

Description

Transformation et rénovation d'un mazot en agrandissement d'un logement existant sur la parcelle no 1417
Châtaignier
Folio n° 6, parcelle n° 1419
Zone village

6.1.3 Permis d'habiter partiel

6.1.3.12022-209 RFG Immobilier Sàrl M. Méric Gaillard

Description

Démolition d'une habitation individuelle, construction de 2 immeubles d'habitation avec pompes à chaleur air-eau extérieure et d'un couvert à véhicules, CECB A-A
Prolong
Folio n° 13, parcelle n° 7394
Zone moyenne densité

6.1.4 Permis d'habiter

6.1.4.12022-256 Ivkovic Igor

Description

Construction d'une habitation individuelle avec couverts, (cette publication annule et remplace celle parue au BO no 47 du 25.11.2022).
Verdan
Folio n° 42, parcelle n° 8094
Zone faible densité

Autorisation sans mise à l'enquête – Approbation des matériaux et des teintes

2022-282 Sigrist Mirca

Description

Matériaux de couverture
Mazembroz
Folio n° 5, parcelle n° 1209
Zone hameau

6.2 Aménagement du territoire - PAZ

6.2.1 PAZ-RCCZ - Zones réservées des Hauts de Fully

Décision

Le Conseil communal valide le dossier de demande d'homologation modifié (version v3) ainsi que le nouveau calendrier proposé :

04.02.2025 : décision du Conseil communal

12.02.2025 : publication sur eBO pour 30 jours

12.02.2025 : envoi du courrier aux propriétaires

24.02.2025: séance publique selon convocation écrite à tous les propriétaires concernés (sera invité M. Adrien Pinho, Président de la commission urbanisme et environnement du Conseil général et M. Adrian Zumstein, Chef du service du développement territorial, sera informé de la séance.

7 Energie

7.1 Eaux potables

7.1.1 Achat d'une pompe immergée pour le puit de Mazembroz vers le Rhône

Décision

Le Conseil communal décide d'acheter la pompe KSB, ainsi que le matériel annexe et son installation auprès de l'entreprise Yapi Electromécanique SA, à Nyon.

7.2 Eaux usées

Décision

Le Conseil communal décide d'adjuger l'offre complémentaire pour le PGEE au bureau Holinger.